



Un fleuron du bocage : le cormier domestique *Sorbus domestica*, ici en fruits. Il est appelé « domestique » en raison de ses nombreux usages. Son bois précieux est nettement plus dense que le chêne ; ses fruits sont comestibles et à usage médicinal. On consultera l'excellent *Traité du Cormier* dirigé par Evelyne Moïnet, Société d'étude et de protection de l'environnement Nord et Est Sarthe, 2009, 205 pages. Site : www.sepenes.fr

Retrouver la haie champêtre

L'arbre champêtre et la haie sont aimés par tous. Tous ? Presque. Ne manque que la sphère agricole où la mentalité, fruit des deux dernières générations, leur reste encore majoritairement défavorable.

Pourtant, une évolution rapide se dessine.

Par **Bernard Farinelli**.

Une première génération d'agriculteurs, directement issue de la croyance dans un progrès qui nécessitait de faire table rase du passé, fit évoluer la fonction paysanne vers celle d'exploitation agricole. Dans les années 1950, la haie devint l'élément récurrent de l'archaïsme, du labeur acharné un mois durant à la tailler, le tout manuellement. La Politique agricole commune, dès le plan Mansholt, imposa sa foi en l'agronomie rationalisée et en la disparition annoncée du paysan, du pays, du terroir, du local. (1) Dans le grand œuvre technocratique, le remembrement devenait un outil de prédilection, au même titre que le drainage et l'irrigation. L'imaginaire hygiéniste remplaçait celui du paysan. Le machinisme ajouta ses propres exigences. Alors que le bocage s'accommodait de la petite mécanisation, même s'il fallait l'adapter, en supprimant les trop petites parcelles, le système économique conduisait au toujours plus. Le gros tracteur avait besoin d'espace pour manœuvrer, bien plus que le petit poney familial !

La haie, un obstacle aux primes

L'administration, obéissant à la volonté politique, se dota des outils nécessaires au changement radical de l'imaginaire paysan avec les lois d'orientation agricole adéquates (loi Debré de 1960 et loi complémentaire de 1962, dite Pisani), les lois sur l'enseignement professionnel agricole de 1960 et 1962 et enfin la création des SAFER (société d'aménagement foncier et d'équipement rural) en 1964, outils des remembrements.

L'agriculteur encadré dès l'école, enrôlé dans une profession devenue essentiellement technique, perdait

l'âme paysanne, ce que constatait dans les années 1980 le sociologue de la fin des paysans, Henri Mendras : « En 1940, le paysan breton ou rouergat vivait, travaillait et mourait comme le paysan d'Hésiode ou d'Olivier de Serres : il était l'incarnation d'un type humain qui paraissait éternel. On parlait de l'âme paysanne, de l'éternel paysan, comme de l'éternel féminin. Le jeune agriculteur d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec son grand-père. » (2)

La mentalité anti-arbre s'est aggravée durant les deux dernières décennies, sous l'influence de la prime communautaire. Selon les départements et les applications préfectorales, le drame se jouait avec plus ou moins d'intensité. Dans les grandes cultures, les haies de bordure devaient faire moins de quatre mètres de large, ou deux, si la haie était mitoyenne. La surface des houppiers des arbres isolés était décomptée des surfaces primées. Pire, les bosquets jugés pâturables étaient pris en compte pour la surface primable... après leur éradication. Les vergers traditionnels ou les fruitiers épars, les murets de pierres sèches, tout ce qui gênait l'addition des primes subit le même sort.

Des contraintes techniques rendaient ainsi quasi-impossible la conservation ou la plantation de haies. Pour la protection du bétail, comment installer une clôture qui elle-même accroissait l'emprise, rendant de fait la haie hors calcul ? Bien sûr durant ces décennies, presque aucun arbre n'a été planté en plein champ, tant la crainte

En 1910, le bocage français compte 2 millions de km. Aujourd'hui, 600 000 km

mathématique de l'agriculteur jouait en sa défaveur.

La réalité est dramatique. « Le recul des haies et des arbres épars s'est opéré en même temps que celui des prairies naturelles dont les surfaces ont reculé de 4,4 millions d'hectares entre 1970 et 1999. Ce recul des haies est lié aussi au remembrement (15 millions d'hectares remembrés depuis 1945. » (3) Les chiffres, issus de la comparaison de statistiques, sont accablants. Une perte annuelle de haies de 45 000 km entre 1975 et 1987, soit 14 000 hectares de haies et d'arbres épars chaque année. Puis 9 000 hectares entre 1991 et 2000. Restait en France, en 2000, seulement 600 000 km de haies ! 1,4 million ont été détruites sur les 2 millions que possédait le bocage français à son apogée, vers 1910.

On comprend que le chemin des haies soit difficile pour les générations successives d'agriculteurs. De Pétain avec sa sentence : « La friche, c'est de la France qui meurt », jusqu'au syndrome de l'agro-business, l'empathie nature-agriculture a été combattue, ce qui explique le rejet de principe de la haie, de l'arbre !

Obstacles et freins

Les obstacles et les freins en faveur de la conservation de haies et d'arbres (4), les causes de la disparition ou de l'usure des bocages sont identifiés - agrandissement des exploitations, recul des prairies au profit des céréales, Politique agricole commune, augmentation du prix du pétrole qui accentue la fin des

grands arbres qui se retrouvent à la chauffe, facilité de détruire et difficulté de planter, règne de l'épareuse qui nivelle les pousses, urbanisation et artificialisation qui ne se soucient évidemment pas des finalités agricoles et écologiques.

Le témoignage des agriculteurs souligne les difficultés réelles ou supposées : problème de coût (plantation, entretien), de temps (entretien, gêne pour les machines), de connaissance (techniques, absence d'interlocuteurs pour aider, manque d'information sur la haie), de règlements (nationaux, européens), d'image (crainte de la friche et du nuisible), de groupe (regard de la profession).

La politique agricole des cinquante dernières années a ancré cet imaginaire chez de nombreux agriculteurs, corroboré par l'absence de la haie dans les programmes de l'enseignement agricole, par l'inertie des communes qui n'en font pas une priorité, par des conseils techniques et agronomiques peu enclins à la prise en compte environnementale. La destruction du bocage, et de ses règles de fonctionnement intrinsèques, notamment *via* les baux ruraux réducteurs en matière d'entretien des haies, a été un temps considérée comme une condition *sine qua non* du développement pour les jeunes générations d'agriculteurs. (5) C'est le temps de la négation du père, refusant dans un souci de modernité l'émonde, le têtard et ultérieurement la replantation de haies puisque eux-mêmes les auront détruites.

S'ajoute la question récurrente de l'entretien et de la

taille, présentée comme l'obstacle majeur en termes de coût, de temps et de travail, mais aussi destructrice en elle-même lorsque tous deux sont mal pensés. Chacun peut voir les ravages de l'épareuse, qui déchiquette les haies et nivelle horizontalement, empêchant toute pousse d'une haute tige. Cet outil initialement prévu pour les bas de haies, les fossés et les talus a été détourné de ses fonctions premières par les agriculteurs et les collectivités. L'usage est dans les moeurs. A tort. Sur une petite distance linéaire, le travail avec le croissant - outil au long manche en forme de quartier de lune qui permet de dégager les baliveaux, de sectionner les grosses ronces - est recommandé. La débroussailleuse à main ou à dos font le même travail avec plus de bruit et de pétrole, le sécateur dans la poche pour les tiges d'églantier qui s'élancent en éclaircuses et les branchettes qui dépassent. Pour le bois, la tronçonneuse ou la scie à main font le nécessaire.

Les haies étaient avant tout fournisseuses d'énergie et le restent. « La haie fournit 1,7 million de m³ de bois de chauffage, représentant 39 % du bois exploité par les agriculteurs et 44 % du volume de bois exploité dans les exploitations. Le volume de bois tiré de l'entretien est certainement plus important et peut être estimé à 2,8 millions de m³/an (agriculteurs retraités, entretien de la voirie communale, propriétaires de haies non agriculteurs), soit une production d'environ 4 m³ par km de haie et par an. » (6) Cela

donne à réfléchir, d'autant que des techniques nouvelles - plaquettes forestières, bois raméal fragmenté - apportent de nouvelles valorisations économiques. (7)

Comment bien tailler ?

Bien entendu sur les distances importantes et notamment pour les agriculteurs, la mécanisation est de rigueur. Le lamier à scie avec sa grande lame dentée est aujourd'hui recommandé. Des scies circulaires, installées sur un bras du tracteur, lancées à une vitesse de rotation importante, tranchent droit, coupent franchement les diamètres jusqu'à une quinzaine de centimètres, évitent les propagations de maladies par la netteté du travail. Bien sûr, restent les branches sectionnées à ramasser, mais elles trouveront une utilité économique ou écologique.

D'autres outils font un travail de même nature sur des plus petits diamètres, à savoir le lamier à couteaux ou encore le sécateur hydraulique.

Les élagages et émondages se font sur une nacelle, sécurisée, élevée à la hauteur optimale pour faciliter le travail de la tronçonneuse. On est bien loin de l'échelle qu'il faut déplacer. Avec ces outils, la taille n'est plus obligatoire chaque année, elle peut intervenir une année sur trois, cinq, voire dix, selon la solution retenue pour les chutes.

Le propos ici n'est pas de réaliser un guide technique, (8) facilement accessible et renforcé dans les régions bocagères, par les préconisations de l'administration de l'agriculture et les associations spécialisées. Là encore,



La Magie des haies

L'association Salangane diffuse un documentaire sur les haies : biodiversité, protection des cultures, des animaux, des nappes phréatiques, et également le bois de chauffage issu de leur entretien et le BRF. Une vingtaine d'intervenants racontent leur expérience : agriculteurs, éleveurs, scientifiques, vignerons, boulangers... Sébastien Bradu et Marie-Odile Lautanie, La Magie des haies, 78 mn, 2010. Coût : DVD 16 € avec un livret pédagogique. Contact : Salangane, 32 rue du château, 28330 Charbonnières. Tél. : 02 37 49 30 74. Site : www.lamagiedeshaiies.com

plus qu'une question d'argent - parce que les moyens de mise en commun du matériel sont connus dans la profession agricole, que les subventions existent ainsi que les débouchés économiques - c'est une affaire de culture, de regard sur le vivant. On le prend en compte ou non ! On le respecte ou non !

Éléments de méthode

Dans l'imaginaire des Glorieuses, l'arbre était un symbole de régression ! Dans celui qui naît sous nos yeux, il est rénovation.

« Il y a urgence à inscrire dans les politiques, l'Arbre comme partenaire des terres cultivées, l'Arbre comme partenaire de biodiversité, l'Arbre comme partenaire économique » comme le soulignaient les organisateurs (9) des Troisièmes rencontres nationales en Avesnois, relatives à la haie et à l'arbre champêtre.

Nombreuses initiatives locales

Les initiatives locales se renforcent. Depuis les premières Rencontres nationales de la haie champêtre à Auch en octobre 2006, fruit de passionnés qui œuvraient pour la même cause, mais restaient isolés, le combat a évolué, s'est structuré, donnant naissance au début 2007 à l'Association française de l'arbre et de la haie champêtre, l'Afahc. Depuis a été créée l'Association française d'agroforesterie. Il fallait - et il faut encore répondre - aux questions suivantes : pourquoi la disparition quotidienne de haies, pourquoi ne plante-t-on pas davantage, pourquoi les entretient-on mal ? Une soixantaine de structures locales (10) existent sur le territoire national, elles informent, conseillent, et fournissent un appui technique. Elles sont protéiformes, ce qui démontre l'intérêt d'acteurs différents : des associations, des conseils généraux, des chambres d'agriculture, des missions forestières, un centre de découverte de l'environnement (CPIE), un centre CAUE, des parcs naturels régionaux. Ces associations ont peu à peu élaboré une méthode de reconquête des agriculteurs.

Tout d'abord dialoguer avec eux et les ruraux, témoigner, communiquer au pied de la haie. Montrer les choses *de visu*... Pour convaincre, rien de tel que l'exposition de photographies du même endroit à intervalle. Le témoignage avant/après suffirait à comprendre le drame pour le paysage, mais en le corrélant aux données écologiques locales (biodiversité, eau...), il donne à raisonner sur les conséquences, y compris humaines.

L'information existe sur la haie. Dès les années 1980, des ouvrages techniques rappelaient le lien agronomie-écologie, le rôle de la haie dans la protection des sols, pour mieux produire. Les écoles d'agriculture ne purent ignorer les ouvrages de Dominique Soltner (11), notamment, ni les techniciens forestiers qui soulignaient la nécessité des haies brise-vent et des bandes boisées... Aujourd'hui les ouvrages et les sites de qualité éditent l'information nécessaire.

Le manque de connaissance est souvent souligné. Aujourd'hui de nombreux travaux scientifiques (12) déclinent les utilités écologiques, économiques et sociétales de l'arbre et la haie. Écologiquement :

économie d'eau, limitation de l'évaporation par le sol, atténuation des ruissellements, conservation et enrichissement des sols par l'humus, régulation climatique, maintien des équilibres naturels et de la biodiversité. Économiquement : fourniture de bois d'œuvre ou de chauffe, broyats suite à la taille utilisables sous forme de plaquettes ou de bois raméal fragmenté, protection du bétail... Sociétalement : fonction paysagère, de loisirs, cueillette, levier touristique...

L'expérimentation demeure le fondement de la réussite, le cheval de Troie du changement. Si un groupe d'agriculteurs ou un élu communal ou départemental s'investit, traite sa haie différemment, tout en tenant au courant les voisins de ses difficultés et de ses réussites, la haie sera peu à peu réappropriée. Laisser pousser une haie naturellement va contre tout ce que l'on a appris dans les écoles d'agriculture et contre le syndrome du « propre ». C'est l'aspect préconçu des regards, qui nettoient le paysage pour « rendre conforme à une image mythique la réalité de la nature. Au besoin contre la nature même ». (13)

Sensibiliser et former

La sensibilisation s'ordonne autour de trois points forts : laisser une part du financement de la plantation de la haie à l'agriculteur pour le responsabiliser, sensibiliser sur les rôles et les productions de la haie, imaginer le cahier des charges directement avec le propriétaire, si possible après une session de formation.

La formation reste un outil essentiel, malheureusement trop peu utilisé en la matière. Les agents territoriaux, les élus, les techniciens des chambres et des coopératives, les syndicats de l'eau, les entreprises de travaux publics pour l'assainissement n'ont pas (ou peu) le réflexe de la haie, donc ne peuvent acquérir, et faire valoir, un autre regard. Ils restent de fait dans l'ignorance ou dans la défensive. L'entretien et la taille des haies mériteraient attention, autant sur les techniques de taille elles-mêmes, que sur le calendrier (bannir pour les oiseaux la période du 1er avril au 1er septembre, ce qui ensuite ne résout pas le problème de leur nourriture l'hiver...).

Si ces outils ne produisent pas d'effet, la question du déni, bien connu en psychologie, se pose. Ce mécanisme de défense pour se préserver de l'angoisse nie la réalité, transforme ce qu'il voit, car ses perceptions sont cause de souffrance. L'agriculteur qui pratique le déni choisit un monde plus confortable que celui de la remise en question, il peut d'ailleurs en profiter pour satisfaire son désir de toute puissance. La société n'est pas pour autant impuissante. Constitution de groupes de pression, changement de cap agricole et recours au droit constituent trois leviers majeurs.

Changer d'agriculture

L'érosion du bocage n'est pas arrêtée. Nombre d'agriculteurs continuent leur envie d'agrandissement et leur solitude, face au trop de travail qu'ils se choisissent et au système conventionnel auquel ils adhèrent encore majoritairement, ce qui les conduit à toujours favoriser le tracteur géant et ses contraintes - aller au pas de

La taille optimale des parcelles pour un bocage efficace varie de 3 à 5 hectares



Bernard Farinelli, écrivain et essayiste, préside l'association des amis d'Émile Guillaumin. Il est notamment l'auteur de *L'Avenir est à la campagne* (2009), diffusé par *L'Écologiste*, voir pages centrales.

charge dans les terres... De ce fait, le différentiel est toujours négatif. On plante moins de haies que l'homme n'en arrache...

La pression publique, au nom du bien commun, peut s'organiser. En France, une trentaine de départements sont concernés...

Dans la réalité, la haie est inséparable de la question agricole, puisque le système intensif est à la source de son éradication dans des régions entières. D'autres pratiques culturales existent pourtant. L'agriculture biologique est indissociable de la haie, même si son cahier des charges ne l'explique malheureusement pas. Une enquête britannique (14) de grande envergure conclut en 2005 que les cultures bio contiennent 85 % de plus d'espèces de plantes qu'en agriculture conventionnelle, 17 % de plus d'araignées, 5 % d'oiseaux, 33 % de chauve-souris, et que le nombre d'espèces et d'individus augmente. De plus, les densités de prairies et de haies sont accrues, conduisant à des champs de plus petite taille et des haies de plus grande épaisseur. Enfin les agriculteurs bio coupent leurs haies moins fréquemment.

L'agriculture biodynamique revendique, quant à elle, dans son cahier des charges au moins 5 % des surfaces du domaine agricole réservée à la plantation de haies, aux bosquets, aux arbres isolés, à l'aménagement de

lisières de bois, à la gestion des bordures des champs et au maintien des habitats naturels - étangs, tourbières...

La permaculture (15) contemporaine est encore expérimentale. Issue de pratiques millénaires qui associaient cultures vivrières et forêts, cette forme d'agriculture favorise les arbres, notamment les fruitiers, auxquels elle associe la création de lisières et de haies pour la diversité des espèces présentes et

une meilleure productivité, l'implantation de micro-climats par des coupe-vents, des étangs, l'apiculture et la définition de parcours pour les animaux...

Par ailleurs la prise en compte de l'agroforesterie, y compris dans le modèle conventionnel, offrirait un plus à l'arbre.

Que l'agriculture ait besoin d'un maillage pertinent des parcelles, cela se conçoit. Mécanisation aidant, la taille optimale d'après les expériences des agriculteurs et les analyses des agronomes et écologues, se situe entre trois et cinq hectares, (16) ce qui forme déjà de belles pièces, dont les contours sont prêts à conserver sans histoire leurs haies ou à être replantés... La motivation pour les éleveurs reste l'abri des bêtes, parce que les vaches dépensent trop d'énergie à se protéger des extrêmes. Quant aux cultures, les agriculteurs souhaitent couper les vents froids du Nord et du Nord-est, ce qui n'entache pas les cultures en bordure, soumises à aucune ombre portée. Les grands brise-vent sont plantés sur un axe nord sud, au contraire des haies à moindre développement d'est en ouest, pour des raisons liées à l'ombre.

Vers un statut ?

Enfin la création d'un statut permettrait de protéger l'arbre et la haie et de les valoriser. Les pistes ne manquent pas : procédure d'aménagements fonciers accompagnés d'une Bourse d'échange d'arbres obligatoire, ce qui

épargnerait nombre d'entre eux, droit de préemption pour l'acquisition de haies jugées primordiales par la collectivité, obligation dans la Surface agricole utile (SAU) d'un certain linéaire de haies, assujettie d'une prime éco-conditionnelle le cas échéant.

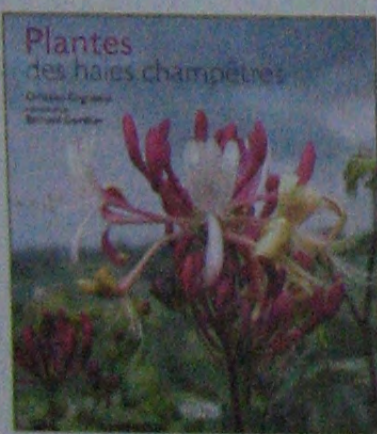
Le bail environnemental, au nom prometteur, circonscrit son application à un partenariat collectivité (ou association)/agriculteur dans un zonage protégé. S'il n'exclut pas de fait le propriétaire privé, ce bail le cantonne dans des espaces déjà classés (parc national, zone humide, réserve naturelle). Un propriétaire qui voudrait signer un tel bail avec un agriculteur volontaire dans tout autre espace, ne peut le faire !

Dans les zones communes, qui couvrent la majorité du territoire, la dérogation au droit commun bat son plein - préemption des collectivités pour leur aménagement, droit spécifique pour les agriculteurs, emprises pour les grands projets... La protection de l'environnement, certes mieux représentée que dans les décennies précédentes, n'est jamais la priorité, ce qui ne favorise ni la haie, ni l'arbre.

Il ne faudrait pas conclure ce propos sans souligner le combat de nombreux agriculteurs pour l'arbre champêtre et la haie, ni leur volonté de retrouver un modèle agricole respectueux. Mais minoritaires, ils ne peuvent eux seuls changer le modèle dominant pour dangereux qu'il soit, sans l'aide et l'implication du citoyen. ■

Notes

- (1) Bernard Charbonneau, *Sauver nos régions, écologie et sociétés locales*, Sang de la terre, 1991.
- (2) Henri Mendras, *La seconde révolution française. 1965-1984*, Gallimard, 1988 et 1994. Disponible en Folio essai.
- (3) Philippe Pointereau, *Evolution du linéaire de haies en France durant ces 40 dernières années*, Solagro, 2001.
- (4) Association Prom'haies, *Livre blanc de l'arbre et de la haie*, juin 2006. Site : www.promhaies.net
- (5) Samuel Périchon, L'échec des replantations de haies bocagères en Ille-et-Vilaine, *Le Courrier de l'environnement*, n° 48, février 2003.
- (6) Philippe Pointereau, *Evolution du linéaire de haies durant ces 40 dernières années*, Solagro. Philippe Pointereau s'inspire ici d'une enquête du SCEES de 1997.
- (7) Eléa Asselineau et Gilles Domenech, *De l'arbre au sol, les bois raméaux fragmentés*, éditions du Rouergue, 2007. Jacky Dupéty, *Le BRÉ, vous connaissez ?* Edition de Terran, 2007. Le lecteur consultera le site www.lesjardinsdebrf.com
- (8) Consulter les DRAF dans les régions bocagères et l'Afahc.
- (9) Yves Gabory et Paul Raoult, www.afahc.fr
- (10) Liste à jour sur www.afahc.fr
- (11) Dominique Soltner, *L'arbre et la haie*, paru en 1973, plusieurs fois réédité depuis, en attente de réédition.
- (12) Fabien Liagre, *Les haies rurales*, La France agricole, 2006. Et *Agroforesteries*, même éditeur, 2008.
- (13) François Terrasson, *La civilisation anti-nature*, Sang de la Terre, réédition 2008.
- (14) Université d'Oxford, publiée dans *Royal Society Journal Biology Letters*. Citée par www.intelligenceverte.org
- (15) Portail français de la permaculture : www.permaculture.fr
- (16) Serge Augé, « La bourse aux arbres dans la Manche », *Le Courrier de l'environnement*, n° 36, mars 1999.



Plantes des haies champêtres

Christian Cogneau et Bernard Gambier proposent un très beau livre grand format sur 204 plantes du bocage, avec 484 photographies. Chaque plante est décrite, ses utilisations et propriétés sont détaillées. *Plantes des haies champêtres*, Rouergue, 2009, 296 p.